



# UNE SEMAINE EN HAÏTI

## L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

*Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal*

N°1197

15 juillet 2015

- **Haïti en quarts de finale de la Gold Cup de football 2015**
- **Santé : Mise en quarantaine de l'importation de la farine de blé pour nocivité**
- **Une mission de l'OEA enquête sur les déportations massives d'Haïtiens et de Dominicains**
- **Élections : Des organisations dénoncent l'incapacité de l'État à établir un climat sécuritaire**

### >> Haïti en quarts de finale de la Gold Cup de football 2015

La sélection haïtienne de football senior affrontera son homologue de la Jamaïque, le 18 juillet 2015, dans le cadre de la 13e édition de la Coupe d'Or (Gold Cup). En six participations à la Gold Cup, c'est la troisième fois, après 2002 et 2009, que l'équipe d'Haïti se qualifie pour les quarts de finale de la compétition régionale.

Lundi 13 juillet 2015, Haïti l'a emporté, dans la douleur, aux dépens de l'équipe du Honduras, grâce à un but inscrit à la 13e minute par l'attaquant Duckens Moïse Nazon. En première période, l'équipe haïtienne a éprouvé une certaine frayeur à la 27e minute, lorsque l'attaquant Kervens Fils Belfort, qui avait dévié de la tête la balle pour le but de Nazon, s'est blessé à la cheville. Il a été remplacé par Jean Eudes Maurice. Après une débauche d'énergie en première mi-temps, le onze de football d'Haïti s'est regroupé dans son camp, en deuxième mi-temps, laissant les joueurs honduriens faire le jeu et opérant en contre.

Sous une forte chaleur, estimée à 34 degrés, les joueurs haïtiens et honduriens paraissaient visiblement

émoussés en seconde période. Jusqu'au coup de sifflet final, aucun autre but n'a pu être marqué.

Les joueurs haïtiens, surnommés les Grenadiers, terminent en deuxième position dans le Groupe A, avec 4 points sur 9 (1-1 face au Panama, 0-1 face aux Etats-Unis et 1-0 face au Honduras). Les États-Unis, qui ont fait match nul 1-1 (mi-temps 1-0 pour le Panama) avec Panama, après la rencontre Haïti vs Honduras, sont en première position dans le groupe A avec 7 points (2-1 face au Honduras, 1-0 face à Haïti et 1-1 face à Panama).

Dans le groupe B, la Jamaïque termine en première position avec 7 points sur 9 (2-2 face à Costa Rica, 1-0 face au Canada et 1-0 face à El Salvador). Costa Rica est en deuxième position avec 3 points sur 9 (dont 1-1 face à El Salvador et 0-0 face à Canada). Salvador, qui a 2 points (dont 0-0 face à Canada) attend les derniers matches du groupe C pour savoir si ses joueurs peuvent se qualifier comme l'une des 2 équipes « meilleures troisièmes » de la compétition régionale.

### >> Santé : Mise en quarantaine de l'importation de la farine de blé pour nocivité

« Aux fins de vérification de conformité en accord avec les normes généralement admises », le gouvernement haïtien annonce la mise en quarantaine de toute nouvelle importation de la farine de blé, jugée non conforme à la consommation.

« Un lot de farine importée contient, en plus du Bromate de Potassium, de l'Azodicarbonamide, de même caractéristique, mais à un taux très élevé, nocif à la santé humaine », indique une mise en garde gouvernementale le 6 juillet 2015.

Cette disposition (des ministères du commerce et de l'industrie, de la santé publique et de la population, de l'agriculture, des ressources naturelles et du

développement rural) vise à protéger la santé des consommateurs, en accord avec les mesures sanitaires et phytosanitaires de l'Organisation mondiale du commerce.

A la fin du mois de juin 2015, le Collectif 4 décembre a appelé le ministère du commerce à interdire l'importation de la farine dominicaine qui contiendrait des produits nocifs pour la santé.

Dans un communiqué de presse du 20 mars 2015, le ministère de l'agriculture avait annoncé l'interdiction provisoire d'importer des fruits et légumes en provenance de la République Dominicaine.

## » Une mission de l'OEA enquête sur les déportations massives d'Haïtiens et de Dominicains

Une mission de l'Organisation des États américains (OEA) a séjourné, en Haïti et en République Dominicaine, afin d'enquêter sur les conditions, dans lesquelles sont effectuées les déportations massives de migrants haïtiens et de Dominicains par la République Dominicaine voisine. Conduite par le secrétaire des affaires politiques de l'OEA, Francisco Guerrero, les 8 membres de cette mission ont rencontré au Palais présidentiel, dans l'après-midi du 13 juillet, le président Michel Martelly et les membres du gouvernement. Le gouvernement a communiqué, à la mission, des documents relatifs à la vague de déportations, enregistrée au cours des deux dernières semaines, indique à AlterPresse le ministre ad interim des affaires étrangères, Lener Renaud. Le 12 juillet, les délégués de l'OEA ont échangé avec les représentants de 7 organismes haïtiens, dont le Groupe d'appui aux rapatriés et réfugiés (GARR), le Collectif 4 décembre, la Commission épiscopale catholique romaine Justice et paix (Ce-Jilap), le

Réseau national de défense des droits humains (RNDDH), la Fondation Zile et le Forum économique. L'actuelle situation migratoire risque de déboucher sur une crise humanitaire, craint le Collectif 4 décembre. Les Haïtiens, qui arrivent massivement à la frontière, prennent la fuite à cause de la pression des militaires dominicains, de certains civils armés et d'une campagne médiatique de dénigrement, relative à la présence haïtienne sur le territoire dominicain, a souligné Edwin Paraison, ancien ministre des Haïtiens vivant à l'étranger et directeur exécutif de la Fondation Zile. Les membres de la mission ont visité Anse-à-Pitres (frontière commune avec Pedernales), où des Haïtiens, récemment rapatriés, vivent dans de mauvaises conditions. Les 10 et 11 juillet 2015, en République Dominicaine, la mission de l'OEA s'est entretenue avec les autorités gouvernementales, les organisations de la société civile et des entrepreneurs dominicains.

## » Élections : Des organisations dénoncent l'incapacité de l'État à établir un climat sécuritaire

Les dispositions sécuritaires, prises au niveau étatique, se révèlent inefficaces, jusqu'à présent, pour faire face à la violence à l'approche des élections, estiment la Commission épiscopale Justice et paix (Jilap) de l'Église catholique romaine et le Conseil haïtien des acteurs non étatiques (CONHANE). Actuellement, aucune disposition réelle n'est mise en place pour contrer la violence et garantir la justice dans le pays, critique le coordonnateur national de l'observation électorale à Jilap, Rovelson Apollon. « Il y a des mains cachées de politiciens, dans la violence qui sévit dans le pays, à quelques semaines des élections. Assez souvent, les politiciens utilisent la violence pour se faire élire. C'est quelque chose de très grave », condamne-t-il.

507 victimes, dont 445 par balles, ont été enregistrées entre janvier et juin 2015, selon un décompte des deux derniers rapports trimestriels de la Jilap.

La campagne électorale a débuté officiellement, le 9 juillet, pour les élections législatives fixées au 9 août prochain. Le second tour est prévu le 25 octobre, en même temps que les élections locales et le premier tour de la présidentielle. Un secteur mafieux, très proche des membres du gouvernement, s'investit dans la vente d'armes et de munitions, accuse Jilap, considérant combien la circulation incontrôlée d'armes, sur le territoire, constitue une menace grave pour la sécurité nationale. Les gens sont devenus plus armés en Haïti, à cause de l'absence de contrôle de la

circulation des armes illégales, notamment dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Jilap fait état de zones rouges, où des affrontements entre gangs rivaux et des actes de rançonnements sont légion. Plusieurs agglomérations comme Carrefour, Delmas, Simon Pelé, Cité Soleil, La saline et le centre-ville de Port-au-Prince représentent des zones rouges. Des cas de violences - dans les départements du Sud-Est, de la Grande Anse (Sud-Ouest) et plusieurs autres départements, sont actuellement alimentés par des politiciens qui se servent de forces armées illégales, selon Jilap. Pour sa part, le Conseil haïtien des acteurs non étatiques dénonce la peur et l'intimidation, utilisées par certains candidats pour, éventuellement, contrôler le vote populaire. Depuis le saccage du Bureau électoral communal (BEC) de Petit-Goâve (Ouest), le 15 mai 2015, la justice et la police n'ont rien fait pour punir les responsables de ces actes commis en plein jour et à visage découvert. Cette situation envoie un signal d'impunité aux auteurs de troubles dans le processus électoral, fustige le CONHANE qui appelle les autorités électorales à prendre également des sanctions contre les candidats, à la base de ces violences. Même le Conseil électoral est affecté par cette situation, regrette le CONHANE, rappelant le cas d'un employé de l'institution électorale, Wilkenson Bazile, tué par balles, le 5 juillet, à Delmas.

### A lire également :

- Reconstruction : Le nouveau bâtiment de la Cour de Cassation inauguré, en présence du président taïwanais Ma Ying-Jeou (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18492>);
- Haïti-RD : 299 migrants haïtiens dont 178 enfants, contraints de retourner à Fond Jeannette (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18476>);
- Restitution de la stratégie nationale genre et élections (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18488>);
- Élections : L'observatoire citoyen encourage les candidats à véhiculer des discours constructifs (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18462>).